



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 : ACCEPTATION DES CONDITIONS

En vous engageant sur une ou plusieurs activités de l'Appel Sauvage® et afin d'assurer la meilleure expérience possible dans notre structure, vous certifiez avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente (CGV) et y adhérer sans réserve.

Chacune des personnes vous accompagnant ou placées sous votre responsabilité, ainsi que leurs représentants légaux (cas des mineurs notamment) en ont également été informées.

Tout litige en application aux présentes CGV est soumis aux juridictions françaises et au droit français.

ARTICLE 2 : CONDITION PHYSIQUE

Pour des raisons pratiques évidentes nous ne pouvons pas demander de justificatifs systématiquement, néanmoins nos activités sont ouvertes uniquement aux personnes ne présentant aucune contre-indication médicale à la pratique des sports de traîneau à chiens ; ces dernières doivent se présenter en pleine possession de leurs moyens.

Les femmes enceintes et les enfants de moins de 18 mois ne peuvent participer à nos activités quelles qu'elles soient, pour des raisons de sécurité.

Pour des raisons techniques, les personnes souffrant d'un handicap quelconque sont invitées à nous le signaler afin que nous puissions adapter l'activité.

Pour des raisons techniques, nous ne chargeons pas nos engins au-dessus d'une certaine masse (180kg) et au-delà d'un certain

volume (nombre de personnes, corpulences...). Les personnes à fortes corpulences sont invitées à nous le signaler afin que nous puissions adapter nos prestations.

ARTICLE 3 : ENCADREMENT ET SÉCURITÉ

Nos moniteurs sont des passionnés expérimentés. Ils possèdent les compétences d'encadrement des activités proposées, validées par des qualifications reconnues par l'État et respectent notre Charte Qualité dont ils sont tous signataires. Ils ont une obligation de moyens envers vous, afin de vous assurer un maximum de sécurité, de plaisir et de progression.

De fait, en participant à une activité, vous vous devez d'accepter les consignes pédagogiques expertes de votre moniteur. Le non-respect des consignes peut mener un moniteur à stopper l'activité s'il estime que vous, le groupe, les chiens ou des tiers sont mis en péril : dans ce cas aucun dédommagement n'est prévu de notre part.

En participant à une activité, vous êtes également conscient-e des risques objectifs liés aux sports de montagne et de nature en général. Vous vous engagez à ne pas reporter la responsabilité de ces risques sur la structure.

En ce sens, le moniteur peut être amené à écourter une activité si les conditions le nécessitent : dans ce cas aucun dédommagement n'est prévu de notre part.

ARTICLE 4 : ASSURANCES

Vous êtes couvert-e par les assurances de notre structure en cas d'accident provoqué de notre part (matériel défectueux, etc.).

Vous n'êtes pas couvert-e pour un accident indépendant du moniteur (entorse, infection, etc.) : pour cela, renseignez-vous auprès de votre assurance sur votre couverture et les extensions temporaires possibles. Vous pouvez aussi souscrire à l'assurance temporaire suivante depuis votre ordinateur ou votre smartphone : <https://sport.lycea.fr/individuel-accident-details.php>

ARTICLE 5 : RÉSERVATIONS, ANNULATIONS OU REPORTS

Réservations et remboursements

Les réservations, annulations, paiements et remboursements sont gérés directement et exclusivement par notre structure (sauf réservations via nos partenaires : HPTE, Sport Découverte).

Les réservations s'effectuent exclusivement sur notre site web (appel-sauvage.com). Si ce mode de réservation est techniquement inaccessible, le paiement de la réservation peut s'effectuer par virement, chèque ou espèces dans les 7 jours suivants votre commande (hors collectivités) afin de valider la réservation.

Une réservation est effective à la réception du paiement de 100% du tarif de l'activité (un mail de confirmation vous est alors expédié). Les réservations font donc l'objet de factures d'acomptes. Factures et/ou avoirs définitifs sont ensuite édités suivant les conditions tarifaires suivantes :

- 100% (montant inchangé) dans les 48h précédents l'activité (y compris donc si vous ne vous présentez pas) ;
- 50% vous sont remboursés si vous annulez entre 14 jours et 2 jours avant le début de l'activité programmée ;
- 90% vous sont remboursés si vous annulez à 15 jours ou plus du début de l'activité : 10% restent dû à la structure, correspondants aux frais de réservation (secrétariat, logiciel, frais bancaires, etc.) ;

- 100% vous sont remboursés si l'activité est annulée par notre structure pour des raisons indépendantes de vous (conditions dangereuses...).

En cas d'absence ou de retard de votre part entraînant l'impossibilité de la prestation, aucun remboursement ne sera effectué (panne de voiture, manque d'anticipation de l'état des routes, erreur de date, etc.).

Annulations ou reports

Les remboursements qui vous sont dû comme défini ci-dessus, seront effectués à la fin de la saison en cours.

En cas de crise nationale ou internationale (épidémie, pandémie, conflit...) qui rendrait notre prestation irréalisable, nous procéderons au report ou à l'annulation de votre réservation.

En cas d'annulation de votre part, nous vous conseillons de vous renseigner sur la couverture de votre assurance.

Bons cadeaux (ou cartes cadeaux)

Les tarifs haute saison sont appliqués (merci d'en tenir compte lors de l'achat, sinon il faudra prévoir de régulariser sur place). Un bon cadeau n'est pas remboursable.

L'achat des bons cadeaux est réalisable du 1^{er} septembre au 31 décembre. Une prestation est réservable par les heureux bénéficiaires durant un an à compter de la date d'achat du billet, et utilisable du 15 décembre au 31 mars durant deux saisons d'hiver à partir de la date d'achat. Attention, les réservations pour les bons cadeaux s'effectuent avant le 15 janvier de la saison en cours.

ARTICLE 6 : ACTIVITÉS, CONDITIONS DE DÉROULEMENT ET TARIFS

Durées

Le mushing est une activité qui nécessite une importante logistique ainsi que de nombreuses connaissances et compétences. Aussi, les explications pédagogiques liées aux chiens, au matériel, aux techniques ou à l'environnement font partie intégrante de la séance, tout comme l'apprentissage sans chien, le temps d'attelage, l'hydratation des chiens, etc.

De plus, nos activités ne sont pas des manèges programmables mais bien liées à du vivant dans un environnement montagnard changeant. Les durées des activités dépendent donc également des conditions extérieures et de la forme des chiens : un traîneau n'a pas la même vitesse sur une neige glacée ou poudreuse, un chien court plus vite par temps froid, etc.

En vous engageant dans notre structure vous décidez de profiter de l'instant plutôt que de votre montre !

Parcours

Nous faisons notre maximum pour vous proposer le meilleur ; malgré tout, selon la période ou les conditions du jour, il se peut que votre moniteur soit obligé d'adapter le parcours initial en le modifiant, ou en répétant une boucle par exemple, pour des raisons de technicité et de sécurité.

Retards

Pour des raisons de gestion des plannings et des chiens, en cas de retard de votre part la structure ne pourra assurer votre prestation et sera contrainte d'appliquer les présentes conditions (cf art. 5). Veuillez donc à prendre vos précautions, notamment sur routes hivernales (attention aux cols routiers fermés en hiver, pas toujours indiqués par les GPS... ; pensez à la localisation de votre location et à vos équipements hivernaux ; etc.).

Remplacement d'une activité

En cas de conditions incompatibles avec une activité, notre structure décidera soit l'annulation de l'activité (cf art. 5) soit proposera une autre prestation sans forcément d'avis préalable (avec un ajustement tarifaire en votre faveur si nécessaire). Dans ce dernier cas, un éventuel refus de votre part sera interprété comme une annulation de votre part et les présentes CGV s'appliqueront en ce sens (cf art. 5).

Rétrocession d'une activité

Pour des raisons pratiques, l'encadrement et la responsabilité d'une activité peuvent être rétrocédés à un de nos prestataires partenaires (qui se déplacera ou vous invitera sur son site). Dans ce cas, seule la destination du règlement peut éventuellement être modifiée, les présentes CGV restent prioritaires sur celles de nos partenaires.

Catégories d'âges

Pour des raisons de gestion de l'activité concernée, nos catégories d'âges sont anticipées en fonction des gabarits approximatifs des participants et de leur autonomie. Ce sont donc les âges à la date de réalisation de l'activité qui doivent être pris en compte, et non à la date de réservation : en cas de doute, un justificatif d'identité peut être demandé sur place.

Tarifs

Les tarifs comprennent : l'encadrement par un moniteur qualifié ou stagiaire en cours de formation ; la mise à disposition des chiens et du matériel spécifique à l'activité ; l'accès aux pistes conventionnées ; la responsabilité civile professionnelle du moniteur.

Les tarifs ne comprennent pas : le transport sur le lieu de départ de l'activité ; l'assurance individuelle accident ; l'équipement individuel recommandé (cf art. 7).

Activités

Haute saison : vacances de Noël, vacances d'hiver et bons cadeaux.

Basse saison : tout le reste de l'année, hors bons cadeaux.

BALADE EN ATTELAGE <i>toute l'année</i>		
Initiation au mushing et balade assis dans le traîneau ou le kart à roues (et aux commandes pour les prestations de plus de 30', voir ci-dessous) au rythme des chiens et de la piste. Charge maximale par traîneau/kart : 3 personnes dont 2 adultes/ados – cf art. 2 § 4).		
TARIFS	1 personne	1 enfant (1,5 à 9 ans)
BALADE DÉCOUVERTE : environ 15-20' dans le traîneau/kart	60€ en basse saison 70€ en haute saison	30€ en basse saison 35€ en haute saison
BALADE AVENTURE : environ 35-40' dans le traîneau/kart et aux commandes de l'engin*	110€ en basse saison 130€ en haute saison	55€ en basse saison 65€ en haute saison
BALADE AVENTURE VIP : environ 35-40' dans le traîneau/kart et aux commandes de l'engin*	130€ en basse saison 150€ en haute saison	65€ en basse saison 75€ en haute saison

* Lors de nos prestations BALADE AVENTURE, nos moniteurs diplômés d'État peuvent vous proposer sur certaines portions du parcours, si les conditions de sécurité le permettent, d'être actif et de vous initier à la conduite. Il s'agit en quelque sorte d'une activité de transition entre la BALADE DÉCOUVERTE et la CONDUITE D'ATTELAGE.

CONDUITE D'ATTELAGE <i>uniquement sur neige</i>	
École de conduite de son propre attelage à partir de 10 ans (12 ans pour la ½ journée).	
TARIFS (par personne)	

CONDUITE 90' : environ 30' de traîneau	110€
CONDUITE 90' de nuit : environ 30' de traîneau	130€
CONDUITE ½ journée : environ 1h30 de traîneau	160€

CANI-RANDONNÉE <i>toute l'année</i>		
Balade à pied assistée par le chien. Départ à partir de 5 personnes.		
TARIFS	1 personne	1 enfant (6 à 9 ans)
CANI-RANDO DÉCOUVERTE : 1h (environ 30' de marche)	30€	15€
CANI-RANDO AVENTURE : 2h (environ 1h15-1h30 de marche)	50€	25€
CANI-RANDO journée : 6h (environ 3-4h de marche)	100€	50€

CANI-RAQUETTES <i>en hiver</i>		
Balade en raquettes à neige (ou à pied selon conditions) assistée par le chien. Départ à partir de 5 personnes.		
TARIFS	1 personne	1 enfant (6 à 9 ans)
CANI-RAQUETTES : 2h (environ 1h30 de marche)	40€	20€

TRAPPEURS JUNIORS <i>toute l'année</i>		
Séance pédagogique d'approche de la nature en compagnie des huskies, avec activité(s). Séance à partir de 5 enfants.		
TARIFS	1 enfant (5 à 10 ans)	
TRAPPEURS-JUNIORS : séance de 1h30	50€	

VISITE D'ÉLEVAGE <i>toute l'année sauf l'hiver</i>		
Visiter les installations d'un de nos chenils, découvrir les méthodes, s'initier au matériel, et passer du temps avec les chiens. Visite à partir de 5 personnes.		
TARIFS	1 personne	1 enfant (9 ans et -)
VISITE D'ÉLEVAGE : présentation de l'activité au travers des installations + nourrissage et/ou caresses aux chiens	20€	12€

PARTICIPATION À UN ENTRAÎNEMENT <i>en automne</i>		
Assister à l'entraînement d'un attelage. Durées indicatives des balades en elles-mêmes, ne prenant pas en compte l'avant/après séance. Pour 1 personne à la fois (sauf indication contraire).		
TARIFS	1 personne	1 enfant (9 ans et -)
ENTRAÎNEMENT 30'	50€	25€
ENTRAÎNEMENT 1h	80€	40€
ENTRAÎNEMENT 1h30	110€	55€
ENTRAÎNEMENT 2h	140€	70€

COURS PARTICULIERS ET COACHING
Augmenter ou optimiser son niveau dans une discipline. Sur demande.

NUIT TRAPPEUR <i>en hiver</i>		
S'immerger dans notre camp et découvrir la gestion des chiens.		
TARIFS	1 personne	1 enfant (9 ans et -)
NUIT	60€	30€
Le petit déjeuner est compris avec la nuit. Pour le dîner, réservation par mail et règlement sur place (30€/1 pers. ; 50€/2 pers. ; 15€/enfant -10 ans).		

Pour d'autres types de prestations ou lieux d'évolution vous pouvez nous contacter, nous vous établirons un devis personnalisé.

Conditions d'inscriptions des mineurs

Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés (à minima) sur le lieu d'activité par un adulte majeur responsable (parent, tuteur légal...).

Les moins de 10 ans doivent être accompagnés durant leurs activités par au moins un adulte majeur responsable.

ARTICLE 7 : ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL

Pour les activités qui le nécessitent, il sera précisé d'autres équipements recommandés ou obligatoires. Suivant les conditions, le non-respect de cet équipement minimal peut contraindre le moniteur à annuler la prestation (cf art. 5).

En conditions hivernales

Pour toutes les activités hivernales proposées et en plus de vos éléments personnels (médicaments, équipement lié à un handicap, etc.), les encadrants de l'Appel Sauvage® recommandent très fortement à tous :

- des chaussures chaudes et imperméables type "randonnée" ou "montagne" (chaussures de ski interdites / pour les raquettes à neige ou la conduite d'attelage, attention aux après-ski type "moon-boot" qui ne sont pas adaptés) ;
- des vêtements (pantalon et veste) chauds et imperméables ;
- un bonnet ;
- une paire de gants chauds (ou moufles + sous-gants) ;
- une paire de lunettes solaire (catégorie 3 recommandée au minimum) ;
- de la crème solaire (idéalement 50+) ;
- pour les activités sportives durant plus d'1h, un petit sac à dos avec de quoi boire/manger.

En conditions estivales

Pour toutes les activités estivales proposées et en plus de vos éléments personnels (médicaments, équipement lié à un handicap, etc.), il est recommandé de s'équiper avec :

- des chaussures de sport dynamiques (baskets adaptées ou chaussures de marche / les chaussures « montagne » rigides sont acceptées mais non recommandées) ;
- un vêtement de pluie ;
- un couvre-chef ;
- une paire de lunettes solaires (catégorie 3 recommandée au minimum) ;
- de la crème solaire (idéalement 50+) ;
- pour les activités sportives durant plus d'1h, un petit sac à dos avec de quoi boire/manger.